

Saint GRÉGOIRE DE NYSSE : *La vie de Moïse*. Traduction et introduction du R. P. Jean Daniélou, S. J. Collection « Sources Chrétiennes », 1, aux Éditions du Cerf, Paris, 1943.

L'intérêt de cet ouvrage est très direct pour une spiritualité liturgique. En dépit de certaines subtilités artificielles que l'on trouvera dans le détail, il constitue un bon exemple de l'interprétation patristique de l'Ancien Testament hors de laquelle l'emploi de celui-ci dans la liturgie demeurera toujours énigmatique. La clef d'un tel traité, c'est l'idée que l'Ancien Testament est une pédagogie divine : Dieu a introduit les hommes aux rapports les plus spirituels avec lui en les conduisant à travers une histoire temporelle, celle du peuple hébreu. L'esclavage en Égypte, la délivrance miraculeuse de la Pâque, le passage de la Mer Rouge, la pérégrination au désert, tout ceci aboutissant à la théophanie du Sinaï, — ces expériences ont préparé les âmes à souffrir de l'esclavage du péché, à désirer la délivrance de la Croix, l'initiation baptismale, puis à comprendre la nécessité de purifications successives qui amèneront peu à peu jusqu'à la rencontre divine (noter l'idée, propre à saint Grégoire de Nysse, que la perfection est dans le progrès incessant). Moïse devient ainsi le modèle du contemplatif chrétien, au prix d'une transposition dont le principe est incontestablement fondé en tradition, bien que les applications puissent en être indéfiniment discutables.

Ajoutons à cela que la dernière partie du traité comporte une abondante exégèse de la liturgie du tabernacle, considérée comme une reproduction « in figuris et in aenigmate » de la liturgie céleste. Ce thème a une particulière importance, par suite de son succès dans la mystique liturgique chrétienne (surtout byzantine), qui en a fait l'application à nos liturgies.

La traduction du P. Daniélou a le grand mérite d'être très lisible. Ses notes dissiperont la plupart des obscurités; son introduction ranime avec une belle ferveur la figure d'un des plus sympathiques parmi les Pères, et des plus mal compris des modernes jusqu'à ces tous derniers temps. Un seul regret : pourquoi le P. Daniélou a-t-il supprimé toute la portion du texte qui résume le récit de l'Exode ? Non seulement c'est faire trop confiance aux connaissances bibliques de nos contemporains, mais c'est introduire une brèche dans le principe excellent de la collection : ne publier que des textes intégraux. Mais ceci n'est qu'une vétille. Cette traduction, ainsi présentée, mérite de trouver de nombreux lecteurs, pour lesquels elle sera souvent une révélation.

L. B.

*Le lectionnaire de Luxeuil (Paris, ms. lat. 9427). Édition et étude comparative. Contribution à l'histoire de la Vulgate et de la liturgie en France au temps des Mérovingiens*, par Dom Pierre Salmon, Abbé de Saint-Jérôme. Un vol. in-8 de cxxiii-233 pp. (Collectanea biblica latina, vol. VII), Rome, Abbaye Saint-

Jérôme; Cité du Vatican, Libreria Vaticana; Mâcon, Protat, 1944, 200 fr.

La récente publication du R<sup>me</sup> Père Dom Salmon marque une date importante dans l'histoire des études liturgiques et elle constitue en ce domaine l'un des événements les plus marquants de notre siècle. Le titre et les sous-titres de ce volumineux ouvrage disent assez la variété des problèmes qu'il aborde et l'intérêt qu'il présente pour plusieurs sortes de médiévistes : philologues, paléographes, hagiographes, historiens, exégètes. Dans le texte critique établi avec soin, et dans l'introduction copieuse qui le présente et le fait apprécier, les érudits puiseront des réponses à de très anciennes questions et des orientations qui leur permettront de poser des problèmes toujours nouveaux. Le livre liturgique que Dom Salmon a publié et étudié nous intéressera ici moins comme un document scientifique que comme un monument de la culture chrétienne à l'une des époques les plus troublées qu'ait connues l'Église des Gaules.

Ce manuscrit, « contenant les leçons scripturaires de la messe et de quelques offices, au milieu desquelles est intercalé un tout petit nombre de sermons et de passions de martyrs » (p. LV), fut, dans sa plus grande partie, écrit vers la fin du VII<sup>e</sup> ou au début du VIII<sup>e</sup> siècle à l'abbaye colombanienne de Luxeuil et pour une église séculière, probablement celle de Langres; mais il porte des additions successives et de différentes mains qui nous font assister à toute la vie d'un livre et deviner, à travers lui, la vie de la liturgie du VI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. Les formules que mettent sous nos yeux nos livres de prières et les lectures qu'ils nous offrent n'ont pas été fixées une fois pour toutes par un auteur unique : elles ont reçu, aux époques surtout et dans les régions, comme c'est le cas ici, où toute centralisation faisait défaut (p. LXXVII), des perfectionnements continus qui furent l'œuvre d'évêques et de clercs anonymes, soucieux de répondre sans cesse aux besoins des fidèles ou aux invitations des circonstances, tout en restant fidèles au dépôt reçu des ancêtres; les additions marginales d'un livre comme celui de Luxeuil nous font, pour ainsi dire, toucher du doigt ce qu'est la tradition : continuité et progrès<sup>1</sup>. Le fonds de textes constitué au VIII<sup>e</sup> siècle représente lui-même le résultat d'une élaboration qui, depuis le V<sup>e</sup> siècle, se poursuivait au milieu de bouleversements de toutes sortes : aux troubles politiques occasionnés par l'anarchie s'ajoutaient les invasions et les guerres; aux barbares venus du Nord succédaient les Sarrasins qui, par les côtes de la Méditerranée, faisaient des incursions en Gaule, prenant non seulement Narbonne et Carcassonne qu'ils occupèrent pendant trente ans dans la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, mais remontant jusqu'à Autun et jusqu'à Langres.

Et pourtant, quel poème que cette liturgie dont vécurent des gens

1. Diverses influences étrangères s'exerçaient en chaque pays sur l'évolution liturgique; mais chaque région ou chaque église, selon ses préférences et à l'épreuve de l'expérience, adoptait ou rejetait les usages étrangers, voir par exemple p. LXXXVIII, n. 3 et 4.

si rudes à une époque si tourmentée ! Pour eux, nous le sentons à de nombreux indices, la vie chrétienne s'identifiait avec la vie liturgique, la pratique religieuse faisait corps avec le culte. Être chrétien consistait à revivre, tout au long de l'année liturgique, les grands mystères du salut. D'où l'importance du cycle du temps. La proportion des textes est, à elle seule, révélatrice à cet égard : le lectionnaire de Luxeuil comporte 64 offices du temps pour 9 offices des saints et 16 offices du commun ou pour diverses circonstances : consécration d'évêque, ordination de prêtres et de diacres, bénédiction de vierges, départ et retour de voyage, bénédiction des fruits nouveaux : car il n'est pas jusqu'aux événements concrets, en apparence les plus terre à terre, qui ne soient ainsi élevés à la dignité de symboles des réalités du salut et ne deviennent des occasions de grâce. Mais tout cela reste encadré par le développement du cycle à la fois historique et logique qui conduit chaque année de l'automne à l'été, de l'Avent à la Pentecôte et à ses prolongements. Dès cette époque, la structure de l'année liturgique était constituée, en Gaule comme ailleurs; elle était celle que nous avons encore de nos jours : elle a pu s'enrichir, voire même s'encombrer, elle n'a pas changé; si cet ordre s'impose avec une sorte de nécessité, c'est parce qu'il est celui selon lequel s'est déroulée l'histoire du monde et celle de son Sauveur; en même temps qu'il serre de près les événements et les exemples dont vit l'Église, il s'accorde parfaitement à la psychologie humaine. Le lectionnaire de Luxeuil nous fait sentir une fois de plus combien serait étrangère à la tradition catholique une vie chrétienne monotone, une pratique religieuse dont les dimanches se ressembleraient tous, dont chaque saison ne serait pas teintée par un reflet toujours nouveau du mystère du Christ.

De même qu'il s'impose aux relations des fidèles avec Dieu, l'ordre du cycle liturgique est le cadre normal de l'instruction de ceux qui se préparent à entrer dans l'Église. La liturgie que représente le lectionnaire de Luxeuil reste en grande partie une liturgie catéchuménale; toute la communauté y participe encore à l'initiation des néophytes; l'application du mystère du Christ à de nouveaux chrétiens s'insère dans le culte public. D'où l'importance de la solennité de Pâques, d'autant plus grande que, dans les Gaules, on ne conférait le baptême qu'à cette occasion, et non à la Pentecôte (p. xcvi) comme dans l'église romaine. L'office divin n'a d'ailleurs pas seulement un rôle catéchétique auprès des convertis récents, mais auprès de tous les fidèles. L'exercice du culte nous apparaît ici comme un moyen d'apostolat; à cette évangélisation toujours nécessaire des chrétiens pourvoient lectures et sermons. Dom Salmon complète les données que fournit sur ce point le lectionnaire de Luxeuil par quelques éléments empruntés à saint Césaire d'Arles<sup>1</sup>. Aux yeux de ce dernier, les parties de l'office qui sont consacrées à l'instruction du peuple impor-

1. Le chanoine G. Bardy a également rassemblé récemment des textes de saint Césaire où apparaissent les mêmes préoccupations : *La prédication de saint Césaire d'Arles*, dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, XXIX (1943), pp. 205-230.

tent autant et même plus que la prière proprement dite : « Un point qui lui tient fort à cœur est celui de l'assistance aux lectures et aux homélies qui les suivent : si celles-ci sont trop longues, on peut abréger la psalmodie en compensation » (p. LXXXIII). Le souci de se mettre et de rester à la portée du peuple inspire à l'évêque d'Arles d'autres recommandations qui méritent d'être relevées : « Si les fidèles sont fatigués, ils peuvent s'asseoir pour écouter (lectures et homélies); si elles doivent durer plus qu'il ne convient, on peut les interrompre et reporter la suite au lendemain. » Un homme aussi austère et aussi attaché à la tradition que l'était saint Césaire n'a donc pas craint de faire preuve d'une charité aussi condescendante et aussi délicate afin que la liturgie gardât son caractère populaire et exerçât son influence sur les âmes <sup>1</sup>.

Ce qu'on lisait ainsi tout au long de l'année liturgique et ce que les sermons expliquaient, c'était presque uniquement la Bible. Les vigiles comportaient généralement douze leçons, prises le plus souvent dans l'Ancien Testament, et la messe trois leçons, admirablement réparties selon cette gradation : un passage de l'Ancien Testament, puis un extrait des épîtres des Apôtres, enfin un péricope évangélique. Les lectures privées elles-mêmes se devaient adapter au choix de la liturgie. « Quant à ceux qui, pour une raison valable, ne pouvaient venir à l'église, saint Césaire les invitait à faire chez eux les mêmes lectures de la Sainte Écriture que celles qui se faisaient dans l'assemblée liturgique : cela suppose que l'usage des lectionnaires conforme à l'ordre établi pour chaque église avait déjà commencé à se répandre; saint Césaire, constatant même combien il était facile de s'en procurer, en profite pour engager ses auditeurs à lire fréquemment la Sainte Écriture, d'autant plus que personne parmi les fidèles ne devait avoir à sa disposition de bibles entières, et que par ailleurs il n'existait aucun livre de lectures chrétiennes, si l'on excepte quelques passions de martyrs et quelques rares recueils des œuvres des Pères des premiers siècles » (p. LXXXIII). On n'avait pas de bibles, et cependant on ne lisait guère que l'Écriture Sainte. N'est-il pas remarquable qu'on ait adopté, même pour les lectures à domicile, le choix de textes dont la liturgie donnait l'exemple et l'ordre dans lequel elle les présentait, constituant ainsi une sorte « d'année biblique » dont le cycle coïncidait avec le développement des mystères du salut ? Le manuscrit de Luxeuil nous montre que la liturgie, et elle seule, assurait l'unité de toutes les manifestations de la culture chrétienne et de la vie religieuse. « Le lectionnaire n'était pas seulement un livre strictement liturgique, dont l'usage était réservé à l'accomplissement des rites sacrés, mais aussi un des premiers livres de lecture et de prière religieuses à l'usage des chrétiens vivant dans le monde »

1. Le latin dans lequel est écrit le lectionnaire de Luxeuil est rude, et l'orthographe, pour être « moins barbare que celle de la plupart des autres textes mérovingiens » (p. LI), n'en est pas moins celle de l'époque; la grammaire est souvent incorrecte (nombreux exemples pp. LIII-LV) : nouveaux indices d'une certaine adaptation entre ce livre liturgique et le milieu dans lequel il fut composé.

(p. LXXXIII). Un seul livre suffisait donc à tous les exercices de la vie spirituelle.

A cette école, on apprenait à voir le monde et à parler à Dieu comme le fait la liturgie. Pour caractériser cette psychologie chrétienne, un seul mot se présente à l'esprit : celui de *poésie*. L'homme formé par la Bible et informé par la grâce des sacrements apprend à reconnaître en tous les événements et en toutes les créatures une beauté cachée que la liturgie lui révèle : tout lui devient symbole de l'œuvre de Dieu dans le monde. Il n'y a plus rien de profane, tout est assumé par l'Église, et tout est transformé en moyen de s'unir à Dieu. La « messe à l'occasion des fruits nouveaux » rappelle, d'après Joël (II, 21-27) et la première épître aux Corinthiens (IX, 7-15), la signification des prémices sous l'Ancienne Alliance; puis, d'une sublime envolée, elle élève les regards jusqu'aux réalités les plus spirituelles : l'évangile est un centon composé de plusieurs passages de saint Matthieu (XII, 1-8) et de saint Jean (IV, 35-38; VI, 48-52) : il raconte d'abord l'incident provoqué par le fait que les Apôtres, en traversant les champs, cueillaient et froissaient des épis pour assouvir leur faim, et la réponse du Christ, par une gradation exquise, porte l'esprit de la moisson qui lève à Celui même qui doit nourrir les hommes : « C'est moi qui suis le pain de vie, moi qui suis descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra dans l'éternité. » Quelle pédagogie ! Comme l'Église est proche des hommes rudes et simples auxquels elle veut faire du bien ! Comme elle excelle à sanctifier les soucis que leur cause leur subsistance matérielle et à leur en montrer la valeur religieuse ! De même que l'agriculture aboutit à l'Eucharistie, toute la culture chrétienne s'épanouit en liturgie.

Avec une souveraine munificence, l'Église puise dans les deux Testaments des choses nouvelles et anciennes, *nova et vetera*, et elle en use avec la liberté qui convient à l'Épouse. Mais comme elle sait donner à ces « morceaux choisis », par le seul fait qu'elle les rapproche d'autres textes inattendus, ou les applique à des circonstances concrètes, une valeur évocatrice qui est celle de la poésie ! Le « jour natal » de l'église, c'est-à-dire l'anniversaire de sa dédicace, nous fait penser au temple intérieur que chacun de nous doit devenir (pp. 207-209). Aux fêtes des Vierges, les textes sont les mêmes qu'aux fêtes de la Vierge Marie et nous rappellent que celle-ci est le modèle de la virginité féconde. Pour l'ordination du diacre, de beaux passages d'Ézéchiel (XLIV, 15-16), de la première épître à Timothée (III, 8-13) et du « Seigneur Jésus » dans l'Évangile selon saint Luc (IX, 57-62), élargissent l'horizon de toute vocation apostolique jusqu'à être « l'annonce du royaume de Dieu » ; le prêtre, lui, est comme le père de famille qui distribue chaque jour aux siens la mesure de froment nécessaire ; l'évêque est comme le bon pasteur dont Ézéchiel avait parlé (XXXIV, 11-31), mais il l'est d'une autre façon que le prêtre dans sa paroisse : il l'est parce qu'il est docteur : la première « épître de saint Pierre aux nations » (I, 3-20; V, 1-15) et un passage du Sermon sur la montagne (Matth., V, 13-19) lui rappellent à cet égard ses devoirs, ses responsabilités, et la récompense qui l'attend. La messe pour le départ et celle du retour de voyage évoquent les déplacements du Christ et

des Apôtres : ceux-ci, par leur exemple et leur enseignement, nous ont appris les lois de l'hospitalité et les obligations des voyageurs. Il n'est pas jusqu'à l'art de quêter qui ne soit illustré ici par un curieux choix de lectures : la messe pour faire rentrer les dîmes offre le texte de Malachie (I, 8-11) qui se termine par la proclamation du sacrifice universel, — et comment ne pas voir en cela une figure de l'Eucharistie? Saint Paul aux Corinthiens (I, IX, 7-12) rappelle que les dîmes qu'on verse au clergé lui permettent de se dépenser pour le salut des âmes; et l'évangile nous rapporte l'histoire de la veuve qui n'a pu mettre au tronc qu'une modeste obole, mais que le Seigneur a louée. Ce qui importe dans le don, n'est-ce pas l'intention? L'obole des petites gens a une valeur religieuse : l'aspect économique est mis à sa vraie place dans l'échelle des valeurs. Il semble parfois que les textes n'aient qu'un rapport lointain avec les circonstances auxquelles on les applique. Mais le propre de la poésie est de faire naître ce rapport et de le suggérer par des touches délicates.

Les religieux de Luxeuil, à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, copièrent pour une église séculière le fameux lectionnaire que Mabillon découvrirait mille ans plus tard. Ç'avait été un haut exemple de la contribution que les moines peuvent apporter à la vie liturgique des fidèles. En nous donnant enfin, malgré la misère de notre temps, une édition savante de ce texte, Dom Salmon et les moines de l'abbaye Saint-Jérôme de Rome n'ont pas servi seulement l'érudition : les promoteurs de la pastorale liturgique doivent pouvoir profiter du travail des paléographes, et leur en savoir gré.

DOM JEAN LECLERCQ, O.S.B.

A. FLICHE, V. MARTIN : *Histoire de l'Église*, tome IX : *Du premier concile du Latran à l'avènement d'Innocent III (1123-1198)*, par AUGUSTIN FLICHE, RAYMONDE FOREVILLE et JEAN ROUSSET. Paris, 1944.

Ce volume grand in-8 de 204 pages porte un titre trompeur; il ne présente que la première partie du tome IX, *L'épilogue de la réforme grégorienne (1123-1153)*, qui est l'œuvre exclusivement de M. A. Fliche. Cette belle étude mérite d'être signalée dans le bulletin bibliographique de *La Maison-Dieu* pour l'attention qu'elle prête aux décisions d'ordre liturgique et à l'histoire du culte et de l'art ecclésiastique.

Dans la législation conciliaire qui poursuit, au début du XII<sup>e</sup> siècle, le renouvellement de l'Église séculière dans l'esprit de la réforme grégorienne, l'auteur prend soin de relever, en plus des condamnations portées contre le nicolaïsme et la simonie, les mesures qui visaient à bannir toute inconvenance dans la psalmodie (p. 137) ou qui prescrivaient la gratuité des sacrements, des sépultures et de plusieurs fonctions épiscopales (p. 133). Un canon des conciles de Londres (1125) et de Westminster (1138) reprenait l'interdiction, portée par Urbain II à Plaisance (1<sup>er</sup> mars 1095), de toute redevance à l'occasion des baptême-